## COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 septembre 2024

<u>Présents</u>: BACHELIER Olivier, BAULIN-LUMINEAU Alexandra, BRUNET Jacqueline, DERISSON Françoise, GUITTON Christian, LABBE Mauricette, LANDRY Jérémie, LE GELDON Alain, LUCAS Valérie, MOREAU Christian, RENEAUME Isabelle, SOULARD Jean, ZEMAN Jean-François

Procuration: THOMAS Alain donne pouvoir à DERISSON Françoise

Absent: VAN LEEUWEN Claire

Absent excusé: THOMAS Alain

Mme BAULIN-LUMINEAU Alexandra a été élue secrétaire.

Ouverture de la séance à 20h03

Lors de la séance du 04/09/2024, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 10/07/2024 (12 pour, 1 contre, Mme LUCAS Valérie n'a pas pris part au vote)
- Accord (13 pour, 1 abstention) sur la décision modificative n°2 pour les travaux à la boucherie (hotte, laboratoire), Espace du Gué (clôture terrain), plantations (ancienne voie SNCF la Vaulgère) pour un montant total de 40 400 €
- Accord à l'unanimité sur une demande de subvention du Conseil Départemental pour les plantations
- Accord à l'unanimité sur le renouvellement de la convention avec les gîtes de France et tarifs : Du 01/01/2025 au 31/12/2025 : 450,00 € la semaine ; week-end 3 jours/3 nuits 225,00 € ; week-end 2 jours/2 nuits 210,00 € ; forfait ménage particuliers 80,00 € ; forfait ménage entreprises 400,00 €. Une caution de 400 € est demandée à l'entrée
- Accord à l'unanimité sur la participation aux frais de fonctionnement année scolaire 2023/2024 pour les communes de résidence des élèves du RPI et hors RPI soit 699 € par enfant.
- Accord (13 pour, 1 abstention) sur les tarifs de la Salle polyvalente : 180 € 1 jour et 240 € le weekend pour les habitants de la comune, 270 € 1 jour et 340 € le week-end pour les gens habitants hors commune, frais de chaugffage 45 € par jour en fonction des saisons
- Accord à l'unanimité pour l'attribution d'une aide exceptionnelle

Fait à St Jean de Sauves le 05/09/2024 Le Maire